

2020/2021 Dfie Mie (Cardie) LA LABELLISATION

Qu'est ce que la labellisation ?

Les équipes suivies par la Mission innovation expérimentation du pôle DFIE (CARDIE) peuvent souhaiter être labellisées lorsqu'elles considèrent que leur expérimentation est aboutie et/ou a porté des résultats mesurables et formalisés. La labellisation constitue une reconnaissance de leur travail.

Plus value :

- Reconnaissance du projet et des équipes
- Valorisation et essaimage
- Montée en compétences professionnelles

Préparation de la procédure de labellisation

1. Le projet doit être formalisé, expérimenté et **évalué**.
2. Compléter une fiche synthèse donnant les principales caractéristiques de son projet.
3. S'autoévaluer en concertation avec le coordonnateur, l'équipe et le conseiller en développement, sur la démarche mise en œuvre et l'impact de l'expérimentation (critères 1, 2 et 3 de la grille de labellisation).
4. Préparer sa présentation orale à partir du support de son choix (vidéo, genially, prezy, powerpoint animé...), après avoir travaillé sur son scénario de présentation. Le projet est présenté par le coordonnateur ou/et par le conseiller en développement.

Un parcours M@gistère ainsi que deux journées de formation sont proposées pour aider dans la valorisation du projet .

Déroulement de la commission de labellisation

- Commission composée d'un jury multicatégoriel de 4 ou 5 personnes,
- Mise à disposition du jury, en amont de la commission, de la grille de labellisation et de la fiche de synthèse de chaque projet,
- 10 mn de présentation orale par le coordonnateur de projet avec le support de son choix,
- 20 mn d'échanges avec la commission,
- Délibération et évaluation du projet, de sa stabilité et de sa transférabilité (critères 4 et 5 de la grille de labellisation)